



# An - nasr

vendredi n°029 du 06 Août 2004

Lorsque vient le secours d'Allah ainsi que la victoire, célèbre les louanges de ton Seigneur et implore son pardon

**D**ans une de ses parutions, An-nasr vendredi vous a fait découvrir deux traits caractéristiques de la femme liés à son statut de mère, les menstrues et les lochies. Aujourd'hui, il vous propose de vous informer sur un aspect des menstrues ; il s'agit des règles douloureuses.

Qu'est ce que les règles douloureuses ?

Quelles en sont les manifestations ? Quel doit être le comportement de la musulmane dans une telle situation ? Et quel doit être celui des autres ?

Les règles douloureuses sont des menstrues accompagnées de douleurs. Ces règles douloureuses ne sont pas communes à toutes les femmes. Certaines n'en

connaissent pas mais pour des raisons d'infections ou par rapport à un état psychologique qui précipitent ou retardent la survenue des règles, elles peuvent être victimes de règles douloureuses. En plus, certains phénomènes naturels comme le changement de climat peuvent

## Les règles douloureuses

Par As-Sabirate

aussi provoquer des douloureuses les règles

chez une femme.

Ces règles douloureuses sont fréquentes et d'intensité variable ; elles se manifestent essentiellement par des douleurs pelviennes (douleurs au bas ventre) parfois accompagnées de céphalées (maux de tête), de nausées, de vomissements et de vertiges. A cela s'accompagne un état de

nervosité, d'anxiété et d'irritabilité élevé. Ces manifestations peuvent être dues à un déséquilibre hormonal, à une mauvaise vascularisation de l'utérus, à des infections dues à plusieurs types de germes ; le tout évoluant dans un contexte psychologique favorisant. Tout cela explique l'existence d'une tension prémenstruelle chez la femme. Elle est ainsi en proie à une épreuve naturelle qu'elle supporte malheureusement seule pour la plupart du temps. Il appartient à la femme musulmane de voir en cela l'expression de la puissance de son Créateur. Elle doit donc de ce fait être tolérante envers son entourage qui ne peut qu'assister à son état. Elle doit bien s'occuper d'elle même en n'omettant pas malgré la douleur de faire de la propreté sa principale qualité ; de continuer l'accomplissement de ses devoirs de filles ou de femme musulmane dans son foyer. Elle veillera à assainir son environnement dans sa parole comme dans ses actes. Elle dominera ces douleurs pour assumer de façon adéquate sa responsabilité de

porter les fils d'Adam en son sein.

Enfin, la musulmane en situation de règles douloureuses doit respecter les prescriptions divines en la matière comme la suspension des actes cultuels, l'interdiction de toucher le Coran, d'entrer dans la mosquée, de faire le tour de la Kaaba et enfin de tous rapports sexuels. Cependant elle doit continuer à entretenir sa spiritualité par l'invocation et l'évocation de Dieu à tout instant.

Par ailleurs, l'entourage d'une femme en situation de règles douloureuses devra la comprendre dans son état et être tolérant quant à d'éventuel écart dans ses paroles ou dans ses actes. Notamment son mari musulman devra voir en cela un décret divin ne dépendant pas de sa femme. Il devra lui alléger la tâche au tant que possible, la soutenir dans cette épreuve. Il s'efforcera d'être plus proche d'elle, d'être un réconfort pour elle. Au delà tout cela il doit respecter la prescription divine au verset 222 de la sourate 2 : « ... Eloigner vous

## PLAISIR ET SEXUALITE EN ISLAM

donc des femmes pendant les menstrues et ne les approcher que quand elles sont pures... » Tout en ne l'abandonnant pas ; car si le prophète (saw) a permis à l'homme de jouir de sa femme pendant ses menstrues sauf faire des rapports sexuels, cela est une nécessité aussi bien pour l'homme que pour la femme.

En ce qui concerne la jeune fille musulmane, les parents devront être ses éducateurs avant que la rue ne le fasse. Elle doit être préparée à ces événements qui jalonnent sa vie. Elle pourra ainsi mieux se comporter selon les prescriptions du Créateur.

Enfin, un comportement prudent à avoir est de consulter un spécialiste devant toutes douleurs pelviennes. Car les règles douloureuses peuvent être guéries.

Puisse Allah nous accorder la connaissance de ces signes et la faciliter du comportement adéquat !

**L**e plaisir et la sexualité sont une des caractéristiques essentielles de tous les animaux dont l'homme. C'est pourquoi ils occupent une place importante dans la vie de celui-ci et de la société toute entière, en témoigne les nombreux sujets évoqués les concernant. Mais malgré la récurrence de ces thèmes, les opinions qui sont émises sont très souvent étrangères à l'islam. En plus, les musulmans dans leur majorité considèrent très souvent le plaisir et la sexualité comme des sujets tabous. C'est en cela que an-nasr vendredi se propose de revenir sur la question. En effet que dit l'islam du plaisir et de la sexualité ?

Le plaisir est un état psychologique dans lequel une personne éprouve de la satisfaction. Quant à la sexualité, c'est un ensemble de comportements et de pratiques qui, au-delà de la reproduction biologique, visent à atteindre

**USEZ ET FAITES LIRE AN-NASR  
VENDREDI**

la satisfaction de l'instinct sexuel. Ce faisant, le plaisir sexuel se définit comme la satisfaction de la pulsion sexuelle.

Après cette clarification, l'islam ne rejette pas cette conception générale de la vie où la recherche du bien-être est l'élément central autour duquel gravite tout le reste ; le bien-être dans le sens de l'islam étant avant tout conforme aux les principes édictés par Allah (*Soubhana wa taala*). Ainsi, la recherche du plaisir quel qu'il soit, relève de l'aspiration de l'homme au bien-être.

Le plaisir et la sexualité étant les éléments d'une même réalité, l'islam considère l'homme dans son caractère primitif et décrète pour légitimer ce qui est naturel en lui, c'est à dire l'instinct : le laisser aller à la jouissance. C'est ainsi que Dieu déclare dans sa sagesse infinie à la sourate **30** verset **21** « *Et parmi ses signes il a créé de vous, pour vous des épouses pour que vous viviez en tranquillité avec elles ,et il a mis entre vous de l'affection et de l'amour il y a en cela des preuves pour des*

*gens qui réfléchissent. »*

L'islam définit donc un cadre idéal pour la quête et l'épanouissement du plaisir et de la sexualité qui n'est rien d'autre que le mariage. Et toute recherche du plaisir en dehors de ce cadre est proscrit et sévèrement puni. Ainsi, Allah met en garde contre toute tentative d'outrepasser ses lois : « *N'approchez point la fornication. En vérité c'est une turpitude, et quel mauvais chemin !* » **S17 V32** Le noble prophète Muhammad (SAW) ne dit-il pas « *Toutes les choses de ce bas monde ne sont que des jouissances passagères et la meilleure jouissance est une épouse vertueuse.* »

**Salimata**

**INFOS-SEMINAIRES REGIONAUX 2004**

Les séminaires régionaux de formation islamiques de l'AEEMB se sont ouverts à Kaya et à Bobo-Dioulasso le jeudi 05 août 2004 sous le thème de **FOI ET CITOYENNETE**. La cérémonie d'ouverture a été marquée par une conférence sur le thème du séminaire, animée respectivement par les imams Nombé Marboulaye à Kaya et Iboudo Alidou à Bobo. Les activités au programme se déroulent normalement dans les deux localités et comprennent des cours, des ateliers, des débats, des exposés... Et dans le cadre de ces séminaires, une journée de la sœurs aembiste sera organisée demain samedi 07 août à Kaya et le 08 à Bobo. Au programme on aura une conférence, des cours spéciaux concernant les sœurs, des cantiques, des concours de lecture coranique...